

Lettre d'information départementale France Relance

Numéro 4

Pour toute question relative au plan de relance, une adresse mail dédiée :
pref-francerelance@aisne.gouv.fr



L'année 2021 qui s'ouvre est une année décisive. Sortir de la crise sanitaire, mais aussi dépasser la crise économique. A cette fin, les services de l'État sont plus que jamais mobilisés pour soutenir ceux qui créent des richesses, agissent en faveur de la transition écologique et tissent les liens de la cohésion sociale. Entreprises, particuliers, collectivités, associations : notre objectif est de rassembler nos forces et nos stratégies pour concrétiser la relance dans notre département.

Je vous adresse ainsi, à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ziad Khoury, Préfet de l'Aisne

Le plan France relance dans l'Aisne : des projets concrets, qui créent de l'emploi et améliorent le cadre de vie

A l'occasion de la journée mensuelle « France relance », qui s'est déroulée le jeudi 14 janvier, M. Ziad Khoury, préfet de l'Aisne, et l'ensemble du corps préfectoral, se sont mobilisés pour donner de la visibilité aux projets lauréats,



Le préfet de l'Aisne et Mme Corinne Minot, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Quentin, ont ainsi visité l'entreprise Mahle Filtersysteme, lauréate du fonds de modernisation automobile. Mme Sonia Hasni, sous-préfète de l'arrondissement de Vervins, s'est rendue dans l'entreprise A2MAC1, pour le projet de la plateforme logicielle applicative 100 % Cloud.

⇒ Doté de 600 millions d'euros sur trois ans, le fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels.

M. Pierre Larrey, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, s'est rendu à l'agence Pôle emploi de Chauny, pour assister à la signature d'un Parcours emploi compétences (PEC), dans le cadre du plan #1jeune1solution.

⇒ Le plan #1jeune1solution décline les mesures du plan de relance en faveur des jeunes. Il vise à permettre d'accompagner les apprentis (aides à l'embauche), les étudiants (facilitation du crédit pour les études), les jeunes sortis du système scolaire (Garantie jeunes) et ceux désireux de s'engager pour la collectivité (augmentation du nombre de Services civiques),

M. Raphaël Cardet, sous-préfet à la relance auprès du préfet de l'Aisne, s'est rendu à Marigny-en-Orxois, où il a visité le chantier d'une station d'épuration dernière génération, financée dans le cadre de la « DSIL relance ».

⇒ La DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) est octroyée aux collectivités réalisant des projets structurants. Son enveloppe globale a été abondée dans le cadre du plan de relance.

La relance dans l'Aisne : les chiffres

Depuis le 1^{er} mars 2020, ce sont notamment :

- 48,8 M€ accordés au titre du fonds de solidarité à 8 482 entreprises
- 17 M€ de reports, délais et annulations d'impôts accordés
- 90,7 M€ d'indemnisation d'activité partielle versée
- 3 lauréats du fonds automobile, 2 lauréats du fonds de soutien à l'industrie, 1 lauréat du fonds décarbonation, 27 bâtiments de l'État en rénovation énergétique

En 2021, les entreprises seront par ailleurs bénéficiaires des baisses des impôts de production : la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est diminuée de moitié, tandis que la contribution foncière des entreprises et la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les établissements industriels.

Zoom sur : les conseillers numériques

Ce programme vise à proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et en proximité de chez eux.

Dans ce cadre, un dispositif national de formation et de déploiement de 4 000 « conseillers numériques » a été lancé. L'Etat finance **la rémunération de conseillers numériques à hauteur de 50 000€** (40 000€ pour un portage par une structure privée).

Pour devenir conseiller numérique : <https://app.conseillernumerique.gouv.fr/candidature/conseiller/new>

Pour recruter un conseiller numérique : <https://app.conseiller-numerique.gouv.fr/candidature/structure/new>

Pour tout savoir sur le plan de relance, consultez :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Zoom sur : les mesures en faveur de l'agriculture

Le volet agricole se monte à **1,2 milliard €**, spécifiquement dédié à nos agriculteurs, agricultures et consommateurs. Il complète les mesures du plan de relance gouvernemental qui bénéficient aussi aux acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire: soutien aux entreprises, apprentissage, soutien à la R&D par le PIA... **Plus de 50 %** des crédits des mesures agricoles sont consacrés à la transition écologique, notamment à l'adaptation au changement climatique. Elles s'articulent autour de trois priorités :

1. Reconquérir notre souveraineté alimentaire

- *bâtir notre souveraineté alimentaire*
- *moderniser, assurer la sécurité sanitaire et le bien-être animal de nos filières animales*

2. Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale, pour tous les Français.

- *accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable, locale et de qualité pour tous*
- *renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique*

3. Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique.

[Le détail des mesures est disponible ici](#). Les services de l'État (DDT, DRAAF) restent à disposition pour accompagner les porteurs de projet.

Trois questions à Raphaël Cardet, sous-préfet à la relance

Quelle est votre mission ?

J'ai été nommé le 4 janvier auprès du préfet de l'Aisne, afin d'assurer le suivi et la coordination du déploiement du plan de relance dans le département. Il s'agit d'assurer sa bonne compréhension par l'ensemble des acteurs, sa lisibilité et sa visibilité. L'ensemble des services de l'État doit être mobilisé pour faire de la relance une réalité sur le terrain.



Par ailleurs, en lien avec le volet cohésion, le préfet m'a confié le suivi du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, le suivi des sujets liés à la stratégie départementale de lutte contre la pauvreté, et la question des freins à la mobilité, en collaboration avec les collectivités territoriales.

Quelles sont vos priorités ?

Les contrats de relance et de transition écologique ont vocation à acter la stratégie et les objectifs de l'ensemble des acteurs sur le territoire. En appui des *task forces* dirigées par les sous-préfets d'arrondissement, j'ai vocation à diffuser les bonnes pratiques et à permettre de construire une ambition collective au service des territoires.

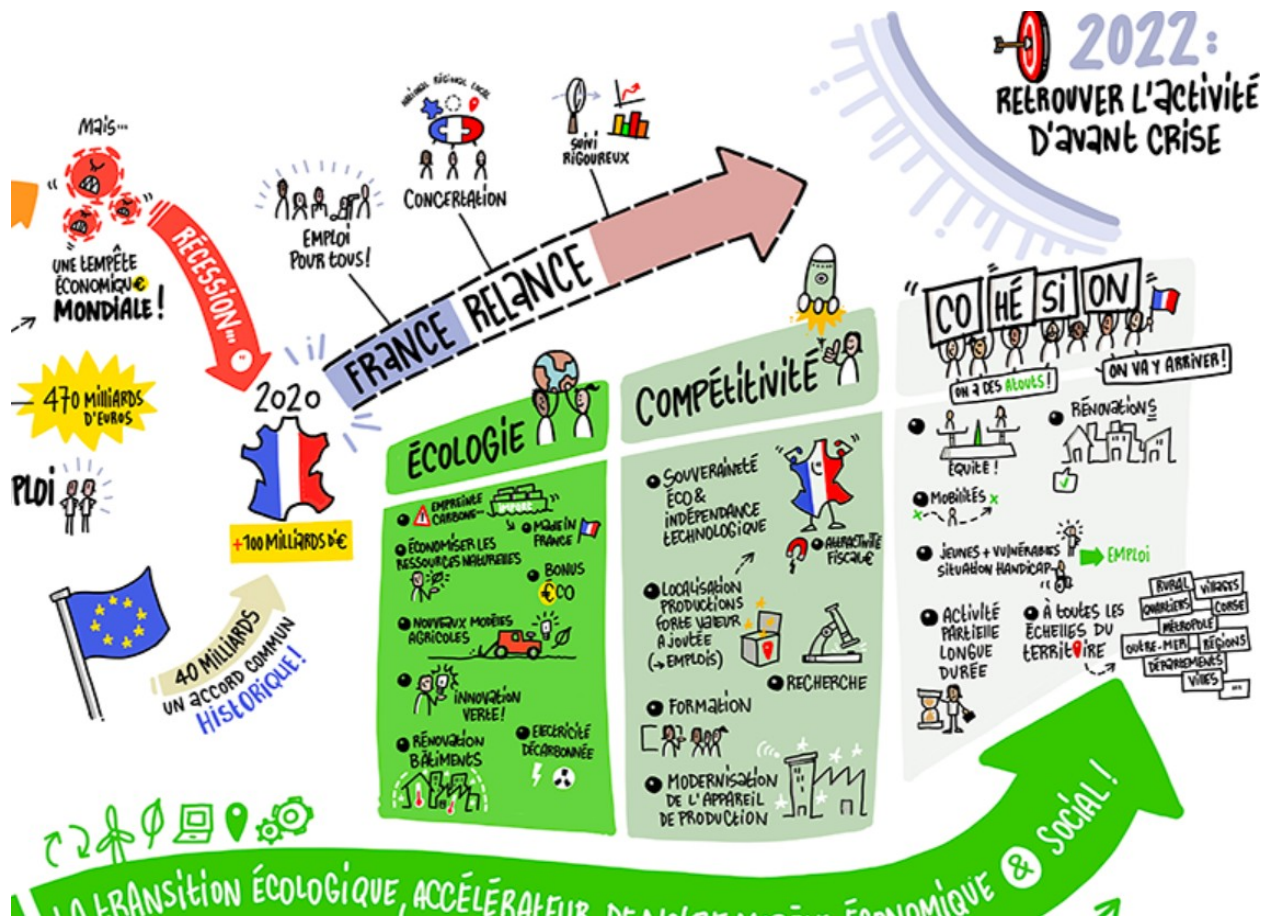
Pour tout savoir sur le plan de relance, consultez :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Quels sont vos moyens d'action ?

Je m'appuie sur l'ensemble des services de l'État, déjà mobilisés depuis des mois sur le plan de relance. L'idée est d'accélérer les actions et de lever les blocages, lorsqu'ils existent. Il s'agit de travailler en réseau ; avec l'ensemble des acteurs publics et privés du département.



Infographie : Olivier Sampson

Pour tout savoir sur le plan de relance, consultez :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Annexe : l'actualité des mesures du plan France relance

VOLET ÉCOLOGIQUE		
En cours	Décarbonation de l'industrie Efficacité énergétique des procédés Production de chaleur biomasse	Premier trimestre 2021 Lien vers le site dédié
En cours	Bon « Diagnostic carbone »	AAP ouvert jusqu'au 29/01/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Investissement pour la structuration de la filière et investissement aval pour la filière protéines végétales	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 et dans la limite des crédits disponibles Lien vers le site dédié
En cours	Aide au renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agro-écologique	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 Lien vers le site dédié
En cours	Aide au renouvellement des agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 et dans la limite des crédits disponibles Lien vers le site dédié
En cours	Investissements pour accompagner les entreprises de production et de plantation de plants forestiers	AAP ouvert jusqu'au 01/03/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Soutien aux investissements pour la transformation de la filière bois	AAP ouvert jusqu'au 09/04/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Fonds Avenir bio	AAP ouvert jusqu'au 01/09/2022, prochaine clôture au 27/04/2020 Lien vers le site dédié
En cours	Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 Lien vers le site dédié
En cours	Entreprises engagées pour la transition écologique	Première date de dépôt des projets : 15/02/2021 Clôture finale au 05/04/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Solution industrielle pour la rénovation des logements sociaux (Energie Sprong)	Lien vers le site dédié
En cours	Travaux de dépollution pour la reconversion de friches (ADEME)	AAP ouvert jusqu'au 25/02/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Acquisition, dépollution, démolition sur friches à recycler ou foncier artificialisé (MTES)	AAP ouvert jusqu'au 28/02/2021
En cours	ORPLAST: Investissements pour l'incorporation de matières plastiques recyclées	Deuxième date de dépôt : 01/03/2021 AAP ouvert jusqu'au 15/09/2022 Lien vers le site dédié
En cours	« Hubs territoriaux » : favoriser l'émergence d'une offre française de solutions hydrogène	Deuxième date de dépôt des projets : 16/03/2021 AAP ouvert jusqu'au 14/09/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Transport collectif en site propre	AAP ouvert jusqu'au 15/04/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Efficacité énergétique et décarbonation	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 Lien vers le site dédié

Pour tout savoir sur le plan de relance, consultez :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

En cours	Plan de modernisation des abattoirs	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 Lien vers le site dédié
En cours	Briques technologiques et démonstrateurs : favoriser une industrie hydrogène	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 Lien vers le site dédié

VOLET COMPÉTITIVITÉ

Lauréats	Fonds de modernisation automobile	Trois lauréats : Mahle Filter Système France (02), A2MAC1 (02) et DEFTA ESSOMES (02) Lien vers le Communiqué de presse
Lauréats	Plan de relance pour l'industrie : volet national – secteurs stratégiques : Soutien aux filières agro-alimentaire, santé, électronique et intrants de l'industrie (dit « résilience »)	AAP ouvert jusqu'au 01/06/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Sites industriels clefs en main	AAP ouvert jusqu'au 31/03/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Innovation et transformation numérique de l'Etat	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2022 Lien vers le site dédié
En cours	Plan de relance pour l'industrie : volet national – secteurs stratégiques	Première date de relevé des projets : 26/01/2021 AAP ouvert jusqu'au 01/06/2021 Lien vers le site dédié
En cours	Plan de relance pour l'industrie : Volet territorial – Fonds de soutien à l'investissement dans les territoires Deux lauréats : Biscuiterie Dutoit (02) et Camille Fournet (02) Lien vers le communiqué de presse Lien vers le site dédié	Deux lauréats : Biscuiterie Dutoit (02) et Camille Fournet (02) Lien vers le communiqué de presse Lien vers le site dédié
En cours	Fabrique des territoires	AAP ouvert jusqu'au 31/12/2021 Lien vers le site dédié
A venir	Quartiers culturels créatifs	Début en janvier 2021 Lien vers le site dédié

VOLET COHÉSION

En cours	Conseillers numériques	Mesure en place jusqu'en 2021 Lien vers le site dédié
En cours	Garantie jeunes	Mesures en place jusqu'en 2022 Lien vers le site dédié
En cours	SESAME vers l'emploi dans le sport	Mesures en place jusqu'en 2022 Lien vers le site dédié
En cours	Accompagnement intensif des jeunes	Mesures en place jusqu'en 2022 Lien vers le site dédié
En cours	Soutien aux projets locaux des associations de protection animale	Début au premier trimestre 2021 Lien vers le site dédié

Le plan de relance compte aussi de nombreux dispositifs qui ne se font pas par appel à projets et restent ouverts sous forme de guichets : aide à l'embauche des jeunes, MaPrimeRénov', soutien à l'export, etc.
[Retrouvez ici l'ensemble des mesures du Plan de relance](#)

Pour tout savoir sur le plan de relance, consultez :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>